



Le Secrétaire
du Comité de Bassin

**PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE
DES AFFAIRES INTERNATIONALES ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE
DU 08 FEVRIER 2013**

ETAIENT PRESENTS :

PRESIDENCE ET VICE-PRESIDENCE	
Président – Représentant des Collectivités Territoriales	
SCHEPMAN Jean (Président)	

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	
DEFLESSELLE Claude	

REPRESENTANTS DES USAGERS	
BLONDEL Jean-Pierre	
DELELIS Annick	

Membres Consultatifs	
THIBAUT Olivier Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie assisté de Messieurs COURTECUISSÉ Arnaud, DELOBELLE Vincent, GUERIN William, MARIEN Pierre, PENISSON Bruno et de Mesdames DERICQ Christine, LESSENS Géraldine, MARTIN Delphine	

AUTRES MEMBRES DIVERS	
BOULOGNE Michel Représentant des Collectivités Territoriales aux CB / CA	

ETAIENT EXCUSÉS :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	
PRADAL Cyrille	Mandat à Mme DELELIS Annick
THOMAS Thierry	

REPRESENTANTS DES USAGERS	
BRACQ Dominique (Vice-Président)	Mandat à Mr BLONDEL Jean-Pierre
DEMAREST Vincent	Mandat à Mr SCHEPMAN Jean

REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS	
DEMARCO François Directeur Général Délégué du Bureau de Recherches Géologiques et Minières	Représenté par Mr MOSSMANN Jean-Rémi
HOTTIAUX Laurent SGAR Nord Pas-de-Calais	
LENOIR Daniel Directeur Général de l'ARS Nord Pas-de-Calais	
PASCAL Michel DREAL NPDC Délégué de Bassin Artois-Picardie	

Membres Consultatifs
BAILLY-TURCHI Maud Contrôleur Financier auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
BUR Dominique Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
GRISEZ Claire Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Divers
Représentant titulaire du personnel au Conseil d'Administration
VERHAEGHE Hubert Représentant suppléant du personnel au Conseil d'Administration
LALANNE Jean

LISTE DES MANDATS :

(Chaque membre peut donner mandat à un autre membre appartenant, soit au collège auquel appartient le mandant, soit à un autre collège.

Aucun membre ne peut détenir plus de deux mandats.

Les membres du collège de l'Etat et de ses Etablissements publics peuvent se faire suppléer par un membre du service ou de l'organisme auquel ils appartiennent)

Mandataire	Mandant
Collège des Collectivités Territoriales	
DELELIS Annick	PRADAL Cyrille
Collège des Usagers	
BLONDEL Jean-Pierre	BRACQ Dominique
SCHEPMAN Jean	DEMAREST Vincent
Collège de l'Etat et des Etablissements publics	
MOSSMANN Jean-Rémi (Représentant)	DEMARCO François

L'ORDRE DU JOUR ETAIT LE SUIVANT :

1. Approbation du Procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 9 Novembre 2012
2. Situation des engagements (dont engagements proposés lors de la CPAIDD du 9/11/2012 sur crédits 2013 et décidés lors du CA du 23/11/2012)
3. Coopération Décentralisée
 - Grille d'évaluation des projets de coopération décentralisée (10^{ème} Programme d'interventions)
 - Projets de coopération décentralisée soumis à la Commission (**points proposés pour avis à la CPAIDD**)

Projets terrain

- Analanjirofo (Madagascar) – Eau potable & Assainissement – Ville de Bondues
- Zorgho (Burkina Faso) – Eau potable & Assainissement – Ville Bousebecque
- Amélioration de l'hygiène pour les élèves des régions de Saint-Louis et de Matam (Sénégal)
- Canton de Moretan (Togo) – Eau Potable et Assainissement - Ville de Denain

Capitalisation/Sensibilisation

- AVERS (Journée Mondiale de l'Eau – 2013)
- PS'eau – sensibilisation Loi Oudin Santini auprès des collectivités du bassin Artois-Picardie

4. Coopération Institutionnelle

- Activité des Parlements Jeunesse
 - Point d'information PJE Artois-Picardie et PJE Escaut
 - **Points proposés pour avis à la CPAIDD** - Parlement Mondial de Jeunesse pour l'Eau – Solidarité Eau Europe
- Activités liées aux coopérations institutionnelles (visites de délégation, renouvellement d'accord,...)
 - **Points proposés pour avis à la CPAIDD** – Coopération institutionnelle sur la mise en œuvre de redevances usages et pollution des eaux au Pérou (bassin Aquilla del Chili)

5. Divers

- Présentation d'un projet de carte interactive permettant de suivre et valoriser les projets de coopération décentralisée supportés par l'Agence de l'Eau
- Planning des missions 2013 (actualisé)

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTÉ	REFUSE	AVIS FAVORABLE TRANSMIS AU CA	AMENDE	OBSERVATIONS
1		Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 09 Novembre 2012	X				Unanimité
3.7	13-A-...	Délibération coopération décentralisée			X		Unanimité
4.3	13-A-...	Délibération coopération institutionnelle			X		Unanimité

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur Jean SCHEPMAN, Président de la Commission, ouvre la séance à 14 h 30.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DES AFFAIRES INTERNATIONALES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU 9 NOVEMBRE 2012

Monsieur SCHEPMAN demande si des remarques sont à formuler concernant la rédaction du procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 9 novembre 2012.

Aucune remarque.

Le procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 9 novembre 2012 est adopté à l'unanimité.

2 - SITUATION DES ENGAGEMENTS - ACTION INTERNATIONALE

Monsieur COURTECUISSÉ présente la situation des engagements relative aux deux sous-lignes de la ligne X 33 « action internationale » :

- X330 : action internationale - coopération décentralisée
- X331 : action internationale - coopération institutionnelle

	X330	X331	TOTAL X33
Dotation initiale 2013	985 000,00 €	15 000,00 €	1 000 000,00 €
Décision modificative des dotations d'engagement du 16/01/2013	-150 000,00 €	150 000,00 €	
Reste à engager au 21/01/2013	835 000,00 €	165 000,00 €	1 000 000,00 €
Dossiers soumis à la décision de la CPAIDD du 08/02/2013	213 000,00 €	79 616,00 €	292 616,00 €
Dossiers à engager suite à la CPAIDD du 09/11/2012 et au CA du 23/11/2012	72 500,00 €	0,00 €	72 500,00 €
Reste à engager après la CPAIDD du 08/02/2013	549 500,00 €	85 384,00 €	634 884,00 €
% d'engagement	34,19%	48,25%	36,51%

Il rappelle que lors de la dernière CPAIDD du 9 novembre 2012, 2 dossiers avaient été pré-engagés sur les crédits 2013 après adoption du Conseil d'Administration du 23 novembre 2012 : Ces deux dossiers représentent un montant de 72 500 € et correspondent à un dossier de l'Association HAMAP pour le Sénégal et un dossier de la Communauté Urbaine de Dunkerque pour Gaza (Palestine).

La dotation globale 2013 de la ligne action internationale est de 1 M€.

Les dossiers soumis à la CPAIDD du 8 février 2013 représentent 292 616 € répartis :

- Pour 213 000 € sur la coopération décentralisée,
- Pour 79 616 € sur la coopération institutionnelle.

Le taux d'engagement de la dotation est de 36,51 % à l'issue de la CPAIDD et correspond à un rythme normal d'engagement.

Monsieur SCHEPMAN note un rythme d'engagement plus avancé sur la ligne coopération institutionnelle avec un taux de 48,25 %.

Il demande si des remarques sont à exprimer.

Aucune remarque.

3 - COOPERATION DECENTRALISEE

Monsieur COURTECUISSÉ, avant de présenter les projets de coopération décentralisée, tient à donner **quelques informations sur le Mali**.

Une intervention militaire française se déroule actuellement sur le Mali en réponse aux troubles intervenus depuis un peu plus d'un an suite à un coup d'Etat.

L'Agence finance un projet de coopération décentralisée situé au Mali.

Ce projet piloté par le GRDR et situé dans la région de Kayes (Sud Ouest du Mali) est épargné par le conflit. Il se déroule assez normalement malgré la situation difficile du pays.

Des informations complémentaires seront transmises sachant que les comités de pilotages liés au projet s'organisent et que le projet avance.

Quand la situation globale sera stabilisée au Mali, de nouvelles demandes fortes de participations financières pour l'accès à l'eau et à l'assainissement s'exprimeront.

Monsieur COURTECUISSÉ présente par ailleurs la **grille d'évaluation des projets de coopération décentralisée pour le Xème Programme d'Intervention (point n°3.1 de l'ordre du jour)**.

Il explique que la grille d'évaluation a été révisée lors du groupe de travail action internationale lié à la préparation du Xème Programme d'Intervention.

La grille d'évaluation des projets est désormais la suivante :

Thématique	Critère	Nombre de points maximum	Notation
Contenu du projet	Echelle d'intervention	/2	1 : Une commune, un village 2 : Plusieurs communes/villages
	Durée du projet	/2	1 : deux ans 2 : trois ans
	Etude Préalable/diagnostic	/3	1 : Etude technique sommaire 2 : Etude technique détaillée 3 : Etude technique + sociologique (adhésion de la population)
	Volet Accès à l'eau	/2	1 : Forage + pompe 2 : Forage + pompe + alimentation (château, retenu d'eau,...)
	Volet Assainissement	/2	1 : Latrines 2 : Latrines et gestion des boues
	Volet Gouvernance	/2	1 : Formation + Comité d'usagers 2 : 1 + appui à la gestion pérenne des ouvrages eau et assainissement
	Capitalisation	/2	1 : Développement de guide, recueil de bonnes pratiques,... 2 : Partage avec d'autres structures des éléments de capitalisation
Localisation du projet		/2	1 : Existence d'un accord de coopération avec la structure (commune/syndicat) du bassin 2 : Lien avec un accord de coopération plus large (national, transfrontalier,...)
Cohérence du projet avec la politique nationale de l'eau		/3	1 : Cohérence avec les priorités Nationales 2 : 1+ bailleurs de fonds international dans le financement 3 : 1+2+ autres agences de l'eau impliquées
	TOTAL	/20	

La grille d'évaluation aboutit désormais à une notation sur un total de 20 points.

Les volets « Etude préalable / diagnostic » et « capitalisation » ont été renforcés.

Cette grille d'évaluation permet de hiérarchiser les dossiers de coopération décentralisée selon le principe suivant :

Les projets avec une note supérieure à 12, au travers d'une CPAIDD préalable, peuvent être présentés avec avis favorable au Conseil d'Administration.

Les projets avec une note inférieure à 12 sont présentés à la dernière CPAIDD de l'année, et selon l'avis exprimé par la CPAIDD puis le CA, peuvent éventuellement être aidés financièrement en fonction du solde de dotation budgétaire encore disponible.

Monsieur SCHEPMAN demande si des remarques sont à exprimer concernant la grille d'évaluation.

→ **Monsieur THIBAUT** fait remarquer que les dossiers de coopération décentralisée présentés à la CPAIDD du 8 février 2013 ont tous une note supérieure à 12 sur 20.

→ **Monsieur DEFLESSELLE** souligne qu'un mauvais dossier, s'il reste des crédits, peut donc avoir une subvention.

→ **Monsieur SCHEPMAN** souligne qu'il peut éventuellement obtenir une subvention.

→ **Monsieur DEFLESSELLE** insiste sur cette notion d'éventuellement.

→ **Monsieur THIBAUT** précise que ces projets ne sont en fait pas jugés comme mauvais mais plus précisément considérés comme moins bons que d'autres.

Le principe est de prioriser les dossiers. S'il reste suffisamment de dotation en fin d'année et que tous les dossiers répondent aux critères, ils pourront être financés. S'il ne reste pas suffisamment de dotation, seuls les meilleurs dossiers seront financés.

La limite d'une note de 12 a été fixée pour être sûr de financer les meilleurs tout de suite. Les moins bons, ayant une note en dessous de 12, devront attendre la dernière commission et seront financés selon la dotation disponible.

Monsieur SCHEPMAN souligne qu'il faudra accepter une marge de plus ou moins 1 point autour de 12.

Il souligne que l'Agence fait face à de plus en plus de demandes de participations financières en coopération décentralisée : l'action de l'Agence dans ce domaine est de plus en plus connue et des réseaux s'organisent. A terme, l'Agence aura de plus en plus de difficultés à choisir les bons dossiers.

Dossiers proposés pour avis de la CPAIDD avant décision du CA

6 dossiers de coopération décentralisée sont soumis à l'avis de la commission pour un montant total de participation financière de 213 000 €.

GRILLE DE SELECTION DES DOSSIERS DE COOPERATION DECENTRALISEE EAU ET ASSAINISSEMENT
CPAIDD du 8 février 2013

Thématique	Critère	Nombre de points maximum	Analanjirofo Madagascar	Morétan Togo	Sénégal	Zorgho Burkina Faso	
Contenu du projet	Echelle d'intervention	/2	2	2	2	1	1 : Une commune, un village 2 : Plusieurs communes/Villages
	Durée du projet	/2	2	2	2	2	1 : deux ans 2 : trois ans
	Etude Préalable/diagnostic	/3	3	2	3	3	1 : Etude technique sommaire 2 : Etude technique détaillée 3 : Etude technique + sociologique (adhésion de la population)
	Volet Accès à l'eau	/2	1	1	2	1	1 : Forage + pompe 2 : Forage + pompe + alimentation (château, retenue d'eau,...)
	Volet Assainissement	/2	1	2	2	1	1 : latrines 2 : latrines et gestion des boues
	Volet Gouvernance	/2	2	1	2	2	1 : Formation + Comité d'usagers 2 : 1 + appui à la gestion pérenne des ouvrages eau et assainissement
	Capitalisation	/2	1	0	2	2	1 : Développement de guide, recueil de bonnes pratiques.... 2 : partage avec d'autres structures des éléments de capitalisation
Localisation du projet		/2	2	1	2	2	1 : existence d'un accord de coopération avec la structure (commune/syndicat) du bassin 2 : lien avec un accord de coopération plus large (national, transfrontalier,...)
Cohérence du projet avec la politique nationale de l'eau		/3	2	1	1	1	1 : cohérence avec les priorités nationales 2 : 1 + bailleurs de fond international dans le financement 3 : 1 + 2 + autres agences de l'eau impliquées
TOTAL		/20	16	12	18	15	

1) Monsieur COURTECUISSÉ présente les points n°3-2 à 3-5 de l'ordre du jour tel que figurant dans le dossier de séance.

A) DOSSIER DE L'ASSOCIATION INTER AIDE POUR DES TRAVAUX D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT DANS LA REGION D'ANALANJIROFO (MADAGASCAR) (POINT N° 3-2)

Monsieur COURTECUISSÉ souligne la qualité du projet qui concentre :

- un volet « eau et assainissement »,
- un volet « renforcement des capacités locales » avec création de comités d'usagers et accompagnement des autorités locales pour la bonne gestion des services d'eau et d'assainissement,
- un effort particulier sur le paiement effectif du prix de l'eau (prix de l'eau modeste adapté aux capacités de paiement des populations locales avec une tenue très précise des registres de paiement).

Ce projet combine donc à la fois les aspects concrets d'équipement, le développement de la gouvernance et un système basé sur un paiement effectif qui permet d'assurer une pérennité des ouvrages.

Monsieur COURTECUISSÉ tient à préciser que les 6 Agences de l'Eau sont en discussion avec l'AFD (Agence Française de Développement) pour établir une convention de partenariat. Cette convention permettrait un appui financier plus conséquent pour les futurs projets.

*La CPAIDD du 8 février 2012 apporte un avis favorable au dossier.
(participation financière : 50 000 €)*

Budget :

Montant des travaux : 389 578 € (125 030 € en 2013; 125 293 € en 2014 ; 139 255 € en 2015)

Montant total de la participation financière de l'Agence : 150 000 €

Autres financements :

- Agence Française de Développement : 99 998 €
- Union Européenne : 98 548 €
- Apport communautaire : 32 545 €
- Commune de Bondues : 3 000 € (sollicité)

B) DOSSIER DE L'ASSOCIATION EAU VIVE POUR LA DERNIERE ANNEE DU PROJET D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT DANS LA COMMUNE DE ZORGHO (BURKINA FASO) (POINT N°3-3)

Monsieur COURTECUISSÉ précise que 3 Agences de l'Eau sont concernées par ce projet : Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Seine-Normandie.

Ce projet d'accès à l'eau et à l'assainissement, dont il s'agit de la dernière année de financement, comporte :

- un volet important de renforcement des capacités des autorités locales pour gérer leurs services d'eau et d'assainissement et assurer leur pérennité,
- un volet formation conséquent auprès des habitants.

*La CPAIDD du 8 février 2012 apporte un avis favorable au dossier.
(Participation financière : 50 000 €)*

Budget :

Montant des travaux : 546 797 € (172 080 € année 1 ; 261 775 € année 2 ; 112 942 € année 3)

Montant total de la participation financière de l'Agence : 150 000 € (pour les 3 ans)

Autres financements :

- Zorgho : 28 797 €
- Couëron : 15 000 €
- Verrières : 15 000 €
- Bousbecque : 3 000 €
- Nantes Agglo : 90 00 €
- Agence de l'Eau Seine Normandie : 150 000 €
- Agence de l'Eau Loire Bretagne : 95 000 €

C) DOSSIER DE L'ASSOCIATION LE PARTENARIAT POUR L'AMELIORATION DE L'HYGIENE POUR LES ELEVES DES REGIONS DE SAINT LOUIS ET DE MATAM AU SENEGAL (POINT N°3-4)

Monsieur COURTECUISSÉ souligne que les porteurs du projet avec l'association « Le Partenariat », sont le Conseil Général du Nord et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais.

Il rappelle que l'association « Le Partenariat » est une ONG reconnue au niveau national, voire international, pour ses actions avec les milieux scolaires.

Monsieur SCHEPMAN explique avoir organisé très récemment avec Arnaud COURTECUISSÉ une réunion de concertation avec le Vice-Président chargé des relations internationales au Conseil Général du Nord, Philippe LETY. Cette réunion avait pour objectif de définir comment mieux travailler ensemble sur le Sénégal, la Guinée Conakry et éventuellement d'autres pays.

Monsieur SCHEPMAN confirme l'action très volontaire de l'ONG « Le Partenariat », notamment dans le cadre du sommet AfriCités à Dakar auquel il a participé récemment au nom du Conseil Général du Nord.

Monsieur THIBAULT note qu'il n'y a pas de commune du bassin partenaire du projet.

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** confirme que les partenaires du bassin sont les collectivités territoriales que représentent le Conseil Général du Nord et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais.

*La CPAIDD du 8 février 2012 apporte un avis favorable au dossier.
(participation financière : 50 000 €)*

Budget :

Montant des travaux : 457 590 € (154 650 € année 1 (2013) ; 151 470 € année 2 (2014) ; 151 470 € année 3 (2015))

Montant total de la participation financière de l'Agence : 150 000 € soit 50 000 € par an

Autres financements :

- Agence Française de Développement : 136 590 € (Acquis Année 1 et 2)
- Conseil Régional Nord Pas de Calais : 126 000 € (Acquis année 1)
- Conseil Général du Nord : 45 000 € (sollicité)

D) DOSSIER DE L'ONG EAU SANS FRONTIERES POUR LA CONSTRUCTION DE FORAGES ET DE LATRINES DANS LE CANTON DE MORETAN (TOGO)

Monsieur COURTECUISSÉ souligne que le projet d'« Eau Sans Frontières » fonctionne bien comme en témoignent les rapports de mise en œuvre réguliers de la phase précédente. Ce nouveau volet va permettre de renforcer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les 22 villages du canton de Moretan.

Il a été proposé à l'Agence de faire une mission d'évaluation sur ce projet au cours de l'année 2013.

En réponse à Monsieur SCHEPMAN, Monsieur COURTECUISSÉ explique que la fondation Air Liquide dépend du groupe Air Liquide et apporte des aides à des projets humanitaires (de la même manière que la fondation Veolia). Cette fondation est déjà intervenue sur les précédents projets du canton de Moretan.

Monsieur THIBAUT demande à Monsieur COURTECUISSSE d'expliquer pourquoi le projet a une note de 12 au regard de la grille d'évaluation.

→ **Monsieur COURTECUISSSE** explique que cette note de 12 se justifie car :

- Le projet est centré sur les équipements (bornes fontaines, latrines) et comporte moins d'éléments sur l'accompagnement, la gouvernance et la pérennité des ouvrages même si une réflexion existe bien.
- Le volet éducation est également plus limité : c'est pourquoi il a été proposé au porteur de projet de renforcer ce volet grâce à l'utilisation des outils de formation qui ont été utilisés dans d'autres projets (formations des enfants à l'utilisation des latrines etc...).

L'ONG « Eau Sans Frontières » est plus petite que d'autres comme Inter-Aide ou Action Contre la Faim. Monsieur COURTECUISSSE précise en effet que le projet est porté par un retraité fortement impliqué dans l'équipement de ces villages au Togo en accès à l'eau et à l'assainissement. Il ne bénéficie pas d'une structure aussi conséquente que d'autres grandes associations.

Monsieur DEFLESSELLE demande comment sont techniquement réalisés les forages.

→ **Monsieur COURTECUISSSE** explique ne pas pouvoir expliquer en détail comment se réalise techniquement un forage et son entretien.

Il indique cependant que la profondeur des forages est variable. Il s'agit souvent de forages puis de pompes manuelles. La fontaine est équipée d'une margelle de manière à éviter que les eaux soient perdues ou souillées. Les eaux récupérées par la margelle alimentent des jerricans servant à la consommation en eau des animaux.

Monsieur COURTECUISSSE met en avant un point clé concernant les forages : leur localisation.

Les habitants étant en hameaux dispersés ou de confessions différentes, il est important de trouver des lieux qui assurent un consensus pour l'ensemble du village (ce qui nécessite d'avoir des comités d'usagers et une phase de discussion avec les populations pour arriver à un accord sur l'implantation des différentes bornes fontaines).

→ **Monsieur MOSSMANN** explique que les ONG disposent de beaucoup de matériels techniques et de guides adaptés à différentes situations de terrain et de moyens.

Ces guides sont très pédagogiques et pratiques (allant du choix du type de matériel jusqu'à comment fabriquer ses propres crépines et les adapter au terrain).

→ **Monsieur SCHEPMAN** explique que les forages en Guinée intérieure sont réalisés dans du granit et sont profonds. La réalisation est bien organisée via des bureaux d'études. Les prix varient en fonction de la difficulté technique du terrain. Il est important de choisir le bon bureau d'études et de disposer d'une personne qui surveille ce qui se réalise pour éviter des dérives communes sur le terrain.

Il est important d'avoir un contact fiable sur place.

Monsieur SCHEPMAN invite les administrateurs à se déplacer en Afrique dans le cadre de la coopération décentralisée. Il souligne que l'expérience est enrichissante.

Il fait remarquer que l'Afrique fonctionne beaucoup au « système D » dans l'entretien de matériel.

*La CPAIDD du 8 février 2012 apporte un avis favorable au dossier.
(participation financière : 50 000 €)*

Budget :

Montant des travaux : 148 300 €

- **Montant total de la participation financière de l'Agence :** 50 000 €

Autres financements :

- Ville de Denain : 1000 € attribués
- Rotary Club de Valenciennes Denain Aéroport (subvention votée de 50 000 € ; 25 000 € supplémentaires seront attribués lorsque 100 000 € de Financement seront atteints).
- Fondation Air Liquide : 10 000 € attendus
- Liste non exhaustive

2) **Monsieur COURTECUISSÉ** présente le point n°3-6 de l'ordre du jour tel que figurant dans le dossier de séance.

DOSSIER DE L'ASSOCIATION AVERS POUR UN EVENEMENT DANS LE CADRE DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'EAU DU 22 MARS 2013 (POINT N°3-6)

En réponse à **Monsieur SCHEPMAN**, **Monsieur COURTECUISSÉ** confirme qu'en fin de journée de cet événement, une rencontre d'élus est organisée.

Monsieur SCHEPMAN souligne l'importance d'être présents à l'événement pour les membres des instances et notamment pour les élus.

*La CPAIDD du 8 février 2012 apporte un avis favorable au dossier.
(participation financière : 50 000 €)*

3) **Monsieur COURTECUISSÉ** présente le point n°3-7 de l'ordre du jour tel que figurant dans le dossier de séance :

DOSSIER D'APPUI DES AGENCES DE L'EAU AU PROGRAMME SOLIDARITE EAU (PS-EAU) (POINT N°3-7)

Madame DELELIS demande si le décroissement d'aides passant des Agences à l'ONEMA pour le PS-Eau en 2013 aura pour conséquence une augmentation de la contribution des Agences à l'ONEMA.

→ **Monsieur THIBAUT** tient à souligner que non : la contribution des Agences sera celle déjà fixée par la loi : 150 M€ au lieu de 108 M€.

Il a été convenu entre les Agences et l'ONEMA que l'ONEMA prenne en charge dans le cadre de ce budget un certain nombre de dépenses inter-agences (dont cette contribution financière au PS-Eau).

Monsieur SCHEPMAN évoque la restructuration ayant lieu actuellement au sein de l'ONEMA avec le départ de son Directeur Général.

→ **Monsieur THIBAUT** indique qu'un extrait du rapport de la Cour des Comptes sera rendu public prochainement.

Il souligne que l'ONEMA souffre de ne pas avoir de statut semblable à l'Agence pour ses agents : il ne lui est pas possible de recruter des non fonctionnaires en CDI. L'ONEMA est donc obligé de recruter des CDD de 2 ans maximum, dans l'attente de la mise en place de ce statut.

Etablir une politique de l'eau solide et pérenne avec des experts ayant au maximum des contrats de 2 ans est plus que difficile.

Monsieur THIBAUT ajoute que l'ONEMA n'a pas pu recruter plus d'une personne pour assurer le suivi de l'ensemble de ses marchés publics.

La mauvaise gestion reprochée au Directeur Général de l'ONEMA est en grande partie liée à ces problèmes structurels de création de la structure.

Il espère qu'il sera tiré parti de ces difficultés pour établir un statut aux agents de l'ONEMA permettant de disposer de personnel pour plus de 2 ans.

Monsieur DEFLESSELLE demande à avoir la liste détaillée des financeurs autres que les 5 Agences de l'Eau.

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** évoque l'AFD (l'Agence Française de Développement), opérateur français principal de financements publics pour la coopération internationale. L'AFD apporte le plus gros financement sur le budget total du projet de 851 000 €.

Les autres financeurs sont enfin le Ministère chargé de l'Environnement et les membres du PS-Eau.

*La CPAIDD du 8 février 2012 apporte un avis favorable au dossier.
(participation financière : 8 000 €)*

Agence	PF Agence en euros
Agence de l'Eau Artois-Picardie	8 000
Agence de l'Eau Adour Garonne	43 000
Agence de l'Eau Rhin Meuse	36 000
Agence de l'Eau Seine Normandie	23 000
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse	80 000

**La délibération «ACTION INTERNATIONALE – COOP DECENTRALISEE»
n°13-A-... reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la CPAIDD et est transmise pour
décision du Conseil d'Administration du 29 mars 2013 (DELIBERATION EN POINT 4 -
Dossiers soumis à décision du Conseil d'Administration après avis de la CPAIDD).**

4 - COOPERATION INSTITUTIONNELLE

Monsieur COURTECUISSSE et Madame DERICQ présentent le point n°4 tel que figurant dans le dossier de séance :

Point 4.1 – Les Structures Jeunesse pour l'eau portées par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Point 4.2 – Le Programme Jeunesse 2013

Point 4.3 – La Coopération Institutionnelle avec le bassin del chili au Pérou

Point 4.4 – Une Information sur les accords de coopération institutionnelle de l'Agence

Point 4.1.

Les Structures Jeunesse pour l'eau portées par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Actualité 2012-2013 des structures jeunesse :

- Parlement des Jeunes pour l'Eau Artois-Picardie
- Parlement des Jeunes pour l'Eau de l'Escaut
- Parlement Mondiale de la Jeunesse pour l'Eau

1) Madame DERICQ présente le contexte de la politique « jeunesse » et l'actualité du PJE.

Les projets du PJE 2012/2013 sont :

- **La réalisation d'un clip**, diffusé via les réseaux sociaux et renvoyant au site internet de l'Agence, destiné à interpeller les jeunes sur l'eau et à les motiver à répondre à la consultation du public sur l'eau. (octobre/décembre 2012) (*clip visionné en séance CPAIDD*).
- **La participation de 2 jeunes aux rencontres des éco délégués** dans l'enseignement agricole d'Evreux le 29 novembre 2012 : témoignage sur le mandat de parlementaire et témoignage sur la réalisation du clip.

Madame DERICQ précise que cet événement préfigure des rencontres nationales qui auront lieu en mars 2013 à Lyon pour organiser la journée européenne de l'éducation au développement durable.

Soixante jeunes se sont mobilisés autour d'ateliers, visites de terrain et conférences. L'occasion d'échanges, de témoignages pour mieux se mobiliser sur des projets de développement durable.

- **La participation du lycée agricole de Wagnonville au forum Rio+20**. Une première restitution a eu lieu le 20 décembre 2012 au Lycée agricole en présence des partenaires financiers du projet.

Madame DERICQ présente Simon DUSAUTOIR et Zoé NEVREUX, représentant le Lycée agricole de Wagnonville et étudiants en 2^{ème} année BTS Gemeau, accompagnés de leur enseignante.

Ils ont participé au Forum RIO+20 et apportent leur témoignage sur le projet auquel l'Agence a apporté un financement.

En préambule de leur témoignage, un petit film de leur voyage est présenté aux membres de la CPAIDD.

Simon DUSAUTOIR explique que sa participation au Forum RIO+20 pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté, a été pour lui très enrichissante. Il insiste sur le travail de groupes qui a été entrepris entre jeunes français et brésiliens. En préparation de leur déplacement, les jeunes français ont créé une présentation artistique, ont visité les Eco-quartiers avec la Communauté d'Agglomération du Douaisis et se sont efforcés de collecter le maximum d'information avant leur départ.

Simon DUSAUTOIR explique qu'il a effectué un stage au Brésil lors de l'été 2012 dans une usine de production d'eau potable. Il a ensuite effectué une deuxième période de stage après le forum RIO+20. La découverte d'une nouvelle culture l'a beaucoup marqué et lui a ouvert l'esprit sur ce qui se passe au-delà de la France notamment sur la gestion des eaux pluviales au Brésil (quasi inexistante).

Zoé NEVREUX explique quant à elle que son voyage de 2 semaines au Brésil pour le Forum RIO+20 a comblé ses attentes de découvrir une nouvelle culture très chaleureuse et un pays totalement différent. Elle souligne qu'en matière de gestion de l'Eau, le Brésil a beaucoup à faire.

Cette expérience enrichissante l'incite à envisager un avenir professionnel au Brésil dans la gestion de l'eau.

- **La Sélection de 3 jeunes (lycée agricole de Wagnonville, ISA, ESJ Lille) au 11ème Parlement européen des jeunes pour l'eau à Yerevan (Arménie) du 12 au 19 mai 2013 :**
 - Clémentine DESRUMAUX Etudiante BTS Gemeau Lycée de Wagnonville, membre du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau,
 - Carole MISTRAL, Etudiante à l'Ecole supérieure de journalisme de Lille,
 - Fabien MAINEMARE, Etudiant à l'Institut supérieur d'agronomie de Lille et actuellement en stage à la Communauté Urbaine de Lille.
- **La création de groupes de travail :**
 - **Un groupe de travail sur la tarification sociale de l'eau**, en partenariat avec le SMAERD, qui va se réunir pour la première fois à l'usine d'eau potable de Houille pour la journée mondiale de l'eau du 22 mars 2013.
Ce groupe de jeunes (d'une dizaine de jeunes composés de Dunkerquois et de parlementaires du PJE du bassin Artois-Picardie) va travailler sur la tarification sociale de l'eau et apporter leur contribution à la réflexion en cours au sein des instances du bassin Artois-Picardie et du SMAERD
 - **Un groupe de travail sur la biodiversité**, ayant pour objectif d'initier un partenariat avec le parlement des jeunes bulgares.

Les contributions du PJE sur la biodiversité, la tarification sociale de l'eau et la consultation du public vue par les jeunes seront transmises au Comité de bassin du 5 juillet 2013.

- **Participation le 13 juin 2013 d'un parlementaire du PJE du bassin Artois-Picardie (ou/et d'un parlementaire du Parlement des jeunes de l'Escaut) aux travaux de clôture des écoles dans le cadre du programme du SAGE de l'Yser.**

2) Madame DERICQ présente l'actualité du Parlement des Jeunes pour l'Eau de l'Escaut.

3) Monsieur COURTECUISSSE présente l'actualité du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau.

Monsieur SCHEPMAN remercie Simon DUSAUTOIR et Zoé NEVREUX pour leur témoignage sur leur participation au Forum RIO+20.

Il fait remarquer que tout comme leur témoignage, le film de présentation de leur voyage devrait insister également sur le fait que ce déplacement s'organisait autour de la thématique eau (élément de communication très important).

Il déclare que les voyages font grandir l'esprit.

S'adressant à Zoé NEVREUX, il explique qu'il sera intéressant que si son projet professionnel se réalise, elle garde contact avec l'Agence.

Il note également que Simon DUSAUTOIR est très impliqué pour la gestion de l'eau au Brésil au travers de ses stages.

Il souligne l'importance de disposer de relais français à l'étranger comme ambassadeurs de la culture française et de l'Eau.

Monsieur DEFLESSELLE abonde dans le sens des remarques de Monsieur SCHEPMAN concernant le film de présentation.

Il indique notamment que le film aurait pu expliquer la fabrication de l'eau potable dans l'usine du Brésil.

Madame DERICQ explique que le projet a été préparé à partir de décembre 2011 ; 3 établissements (Douai – Arras – Dunkerque) ont travaillé sur plusieurs thématiques :

- Les éco-quartiers,
- La bio-diversité,
- La gestion alternative des eaux,
- La trame verte et bleue,
- Les jardins communautaires,
- Les aménagements paysagers.

Le film ne pouvait pas tout reprendre, sachant qu'il s'agissait d'un projet inter-établissements et que la thématique eau n'était qu'une partie du projet.

Madame DERICQ explique qu'une présentation plus détaillée aura lieu lors de la séance du Parlement des Jeunes pour l'Eau le 27 mars 2013 (9 h 45 – 16 h 00 à l'Agence).

Madame DERICQ ajoute à la présentation sur l'actualité des structures jeunesse pour l'Eau, la proposition de 3 candidatures pour la commission jeunesse du Partenariat français pour l'eau :

- Bart DEVOS, au nom du Parlement des jeunes de l'Escaut (Bart DEVOS étant également Président du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau),
- Clémentine DESRUMAUX, au nom du Parlement des jeunes pour l'eau du bassin Artois Picardie
- Julie MONNIER, vice-présidente du Parlement des jeunes pour l'eau du bassin Artois Picardie (suppléance)

Monsieur COURTECUISSÉ souligne la fierté pour l'Agence que Bart, Clémentine et Julie siègent à la commission jeunesse du Partenariat Français pour l'Eau.

Il explique que le Partenariat Français pour l'Eau est une structure qui se veut représenter l'ensemble des acteurs français de l'eau. Différents pays ont ce même principe.

On trouve au sein du PFE : les établissements publics, les Agences de l'Eau, plusieurs Ministères, dont le Ministère des Affaires Etrangères, des sociétés privées de l'eau (VEOLIA, La Lyonnaise des eaux), les ONG intervenant dans le domaine de l'eau et de l'humanitaire, le monde scientifique (dont l'ASTEE).

Le Partenariat Français pour l'Eau porte des messages dans le monde entier sur « l'Ecole de l'Eau Française » et sur l'action de la France dans le domaine de l'eau. Il a organisé le pavillon France au Forum Mondial de l'Eau de Marseille. Le PFE était également présent au Forum RIO+20 pour animer différentes sessions.

Bart DEVOS et Clémentine DESRUMAUX sont désormais administrateurs du PFE.

Pour le Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau, le Parlement des Jeunes pour l'Escaut et le Parlement des Jeunes pour l'Eau du bassin Artois-Picardie, il s'agit d'une reconnaissance qui favorisera notamment la pérennité de ces différentes structures (dont la présence du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau au prochain Forum Mondial de l'Eau qui aura lieu en Corée en 2015).

Monsieur THIBAULT explique que la contribution des jeunes sur la tarification sociale de l'Eau a pour objectif d'en faire un point de discussion lors d'un prochain Conseil d'Administration, conformément à la demande de Monsieur le Président du Conseil d'Administration lors de l'approbation du Xème Programme d'Intervention. Cette contribution sera un support au débat permettant de structurer la position de l'Agence.

Point 4.2.

Le Programme Jeunesse 2013

Monsieur COURTECUISSÉ présente la demande de participation financière pour le programme jeunesse 2013 piloté par la structure Solidarité Eau Europe (SEE).

Ce programme jeunesse 2013 concerne :

- le 11^{ème} rassemblement européen des Parlements de la Jeunesse pour l'Eau qui se déroulera en mai 2013 en Arménie,
- la préparation du 12^{ème} parlement européen de la jeunesse pour l'eau en 2014 ;
- les différentes actions liées au parlement de la jeunesse pour l'eau.

Le budget du Programme Jeunesse 2013 est de 156 800 € et la participation financière de l'Agence sollicitée est de 50 000 €.

***La CPAIDD du 8 février 2012 apporte un avis favorable au dossier.
(participation financière : 50 000 €)***

Financier	Montant
Agence de l'Eau Artois-Picardie	50 000 euros
Union Européenne Action 3.1 & 4.1	75 000 euros
Ville d'Aix en Provence	10 000 euros
Fondation Hippocrène	8 000 euros
SEE et divers	13 800 euros

Point 4.3.

La Coopération Institutionnelle avec le bassin del chili au Pérou

Monsieur COURTECUISSÉ présente la demande de participation financière relevant d'une coopération institutionnelle avec le bassin del chili au Pérou, et la proposition de jumelage afférente.

Il explique que jusqu'à maintenant l'Agence a surtout développé une coopération institutionnelle avec les pays de l'Europe de l'Est (Balkans au Caucase).

Les Agences de l'Eau lors du Forum Mondial de l'Eau de Marseille se sont engagées :

- à atteindre 1% de leurs recettes en 2015 pour le volet Oudin – Santini Action Internationale,
- à développer de nouveaux accords de coopération institutionnelle pour promouvoir le système de gestion par bassins basé sur des redevances avec des comités de bassin tel qu'il est développé en France.

Des Agences se sont lancées dans des opérations de coopération institutionnelle en Chine, au Vietnam, au Cambodge en faisant appel à l'Office International de l'Eau.

Le budget total de cette opération au Pérou est de 60 516 euros TTC. La participation financière sollicitée de la part de l'Agence est de 29 516 €.

APPUI PEROU - CUENCA DEL CHILI (détail financier)

DEVIS					Prise en charge	
	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts totaux (en EUR)	AEAP	OIEau
1. Chef de projet (OIEau)						
Salaires	Par jour	18,0	784	14 112	14 112	
Voyages internationaux (y compris frais de visa, vaccins et approche)		2,0	1 500	3 000	3 000	
Per diems	Per diem	14,0	150	2 100	2 100	
Sous-total Chef de Projet				19 212	19 212	
2. Expert économique et redevances (Agence de l'Eau)						
Voyages internationaux		2,0	1 500	3 000	3 000	
Per diems	Per diem	18,0	150	2 700	2 700	
Préparation OIEau (3 j par mission Agence)	Par jour	6,0	784	4 704	4 704	
Sous-total Expert institutionnel				10 404	10 404	
Backstopping Assistante France	Par jour	14,0	350	4 900	0	4 900
Autres coûts, services : rapport, traductions				1 000	0	1 000
Coûts total éligibles				35 516	29 616	5 900

Contrepartie péruvienne	25 000 €
Bureaux	
Temps passé experts locaux	
Etudes techniques du projet Banque Mondiale	
Logistique (transports locaux, déplacements terrains, salles de conférence..).	
Documents de communication, divulgation	

Total projet	60 516 €
---------------------	-----------------

Monsieur SCHEPMAN fait remarquer que la présentation détaillée du dossier évoque l'appui technique de deux experts de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour porter la mise en œuvre effective des redevances pour le bassin pilote del Chili. Il demande qui seront ces experts.

→ **Monsieur COURTECUISSSE** évoque un expert du service des redevances et un expert relations internationales de l'Agence.

→ **Monsieur DEFLESSELLE** souligne que l'implication de l'Agence pour ce projet se traduit donc sur deux plans :

- deux experts (moyens humains mis à disposition),
- la participation financière de 29 616 €.

→ **Monsieur THIBAUT** indique que la présentation en Conseil d'Administration devra identifier clairement la participation financière de l'Agence (29 616 € + contribution « en nature » à chiffrer et relative à la mise à disposition de 2 experts pendant 18 jours).

Il souligne que le projet est de très bonne qualité mais il faut pouvoir chiffrer l'ensemble des coûts pour l'Agence.

→ **Monsieur COURTECUISSSE** confirme que l'estimation détaillée des coûts pour les deux experts sera insérée plus clairement dans la présentation au Conseil d'Administration.

*La CPAIDD du 8 février 2012 apporte un avis favorable au dossier.
(participation financière : 29 616 € + contribution en temps d'expert)*

Financier	Montant
ANA (Agence Nationale de l'Eau) - Pérou	25 000 euros
Agence de l'eau Artois-Picardie	29 616 euros
Office International de l'Eau	5 900 euros

**La délibération «ACTION INTERNATIONALE – COOP INSTITUTIONNELLE»
n°13-A-... reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la CPAIDD et est transmise pour
décision du Conseil d'Administration du 29 mars 2013 (DELIBERATION EN POINT 4 -
Dossiers soumis à décision du Conseil d'Administration après avis de la CPAIDD).**

Point 4.4.

Information sur les accords de coopération institutionnelle de l'Agence

Monsieur COURTECUISSÉ évoque pour information les accords de coopération institutionnelle de l'Agence.

Il précise que :

- 1) la visite d'une délégation d'Arménie (3 personnes du Ministère de l'Environnement arménien – Direction planification) aura lieu du 18 au 23 mars 2013 (déplacement financé par l'Union Européenne dans le cadre du fonds TAIEX). Cette visite aura pour thème d'étude la gestion par bassin (lieux de visite : OCDE et l'Agence).
- 2) une visite prochaine d'une des quatre agences de bassin de Bosnie Herzégovine (gérant la rivière Sava) est possible, dans le cadre de l'accord de coopération avec l'Agence.

5 - DIVERS

5.1 - Présentation d'un projet de carte interactive permettant de suivre et de valoriser les projets de coopération décentralisée supportés par l'Agence de l'Eau

Monsieur William GUERIN, Expert Systèmes d'Informations Géographiques de l'Agence, présente le projet de carte interactive qui a pour objectif de visualiser et valoriser l'ensemble des projets de coopération décentralisée financés par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Il s'agit à la fois d'un outil de communication et de pilotage.

Monsieur GUERIN indique que le projet de carte interactive a pour objectif de retracer de façon dynamique l'ensemble des interventions financées par l'Agence depuis 2006.

Il fait une démonstration de l'outil en séance.

Il explique que l'outil sera disponible par un simple lien depuis le site internet de l'Agence (rubrique coopération internationale).

Au travers de la carte, l'ensemble des projets est visualisé. Chaque sélection de point correspondant à un projet financé fait apparaître une fiche de données détaillée sur celui-ci (Nom du projet, maître

d'ouvrage, bénéficiaires, budget prévisionnel, subvention Agence, photos, article de présentation, site du maître d'ouvrage...).

Monsieur SCHEPMAN demande s'il est prévu de mutualiser le projet à l'ensemble des Agences de l'Eau.

→ **Monsieur THIBAUT** explique que l'outil est toujours en phase projet. Pour le prochain Salon des Maires, il pourrait être envisagé de rendre l'outil commun à l'ensemble des Agences de l'Eau.

Monsieur DEFLESSELLE indique que le principe de l'outil pourrait être également utilisé concernant les projets de stations d'épuration aidés par l'Agence.

→ **Monsieur THIBAUT** explique que la cartographie est mise à jour en permanence en fonction de la base de données. Ces outils d'interrogation pourraient être utilisés pour d'autres thématiques et répondre ainsi à la demande de M. DEFLESSELLE. Il reste avant tout à mener un travail d'analyse pour définir ce qui peut être mis à disposition de façon pertinente.

Monsieur SCHEPMAN demande si toute information sera à disposition du public.

→ **Monsieur THIBAUT** explique que c'est le principe du projet de carte interactive appliquée à la coopération décentralisée. Toutes les données présentées sont publiques.

Monsieur MARIEN met en garde sur la mise à disposition de photos (autorisation de diffusion nécessaire pour certaines).

Les informations sur les aides restent quant à elles publiques.

Monsieur COURTECUISSÉ ajoute que le projet a également pour objectif à terme d'identifier les ouvrages financés (au travers de leurs coordonnées GPS identifiées en visites de terrain).

→ **Monsieur MARIEN** indique qu'il est possible d'utiliser l'outil Google earth via convention préalable (qui pourrait être passée pour les 6 Agences).

Monsieur SCHEPMAN déclare être très favorable au projet dont il souligne les vertus communicantes.

Monsieur COURTECUISSÉ informe que dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau du 22 mars 2013, le hall d'accueil de l'Agence sera agrémenté d'une exposition présentant différentes informations et visuels sur le sujet de l'action internationale et de la coopération décentralisée.

L'objectif est :

- d'expliquer ce qu'est la coopération,
- de montrer des exemples concrets de projets soutenus,
- d'insister sur la contribution de l'Agence aux objectifs du millénaire (accès à l'eau et à l'assainissement du plus grand nombre),
- de promouvoir le pacte d'Istanbul et de Marseille (document au travers duquel les collectivités peuvent s'engager autour de l'action dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans les pays en développement).

Monsieur THIBAUT explique que cette initiative vient du fait que le thème de la Journée Mondiale de l'Eau du 22 mars 2013 est centré sur la coopération. L'exposition se prolongera au-delà du 22 mars.

L'exposition concernée pourra ensuite être exportée en d'autres lieux.

5.2 - Planning des missions 2013 (actualisé)

Monsieur COURTECUISSÉ présente le planning des missions 2013 tel que figurant dans le dossier de séance.

Monsieur SCHEPMAN précise que les membres de la Commission peuvent demander à participer à certaines missions d'évaluation ou à la réception de délégation au sein de l'Agence de l'Eau.

Madame DELELIS explique avoir été très récemment informée que le RIOB aura lieu à la mi-août 2013 à Fortaleza (Brésil).

Monsieur DEFLESSELLE explique être intéressé par le déplacement en mission d'évaluation au Burkina Faso en octobre 2013.

Monsieur BOULOGNE est intéressé pour participer à l'accueil de la délégation polonaise en avril 2013.

Monsieur SCHEPMAN remercie l'ensemble des participants et clôt la séance de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 8 février 2013 à 16 h 10.

LE PRESIDENT
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DES AFFAIRES INTERNATIONALES
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Jean SCHEPMAN

LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE



Olivier THIBAUT